

PROCÉDURE NEGOCIEE OUVERTE

Accord-Cadre pour travaux d'installations électriques – Courant Fort

Entité adjudicatrice : AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS Cedex – www.euroairport.com

Type de marché : Travaux

Lieu d'exécution et de livraison : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Description succincte : Ce projet concerne un accord-cadre multi-attributaire à bons de commande ayant pour objet de répondre aux besoins d'installations électriques courant fort sur l'ensemble du site de l'aéroport. Les prestations à fournir sont les suivantes :

- Fourniture et mise en œuvre d'équipements,
- Fourniture et mise en œuvre de réseaux,
- Mise en service des installations,
- Réalisation des documents d'études et des dossiers des ouvrages exécutés.

Montant maximum : 450 K€ HT / 24 mois

Le dossier de consultation est disponible gratuitement sur le profil d'acheteur à l'adresse (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

Information sur les lots : Le marché n'est pas divisé en lots. Les candidats doivent répondre à la totalité des prestations du marché.

Durée du marché : 24 mois. Démarrage prévisionnel : octobre 2026. Le marché peut faire l'objet de 2 reconductions de 24 mois.

Date limite de réception des réponses : 25/08/2026 avant 13h00.

Les réponses électroniques doivent être transmises selon les modalités figurant dans l'article 5 du RC.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Se référer aux indications figurant dans l'article 4 du règlement de la consultation (RC)

Délai de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de leur remise.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 13 du Cahier des Clauses Générales Travaux édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Critères d'attribution : Se référer à l'article 6.1 du RC

Procédure : Procédure négociée ouverte définie dans les PGAM de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Langues : Se référer à l'article 3.2 du RC.

Modalités d'ouverture des offres : Séance non publique

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel. : +33 3 88 21 23 23 – Email : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis : 19/06/2026